



Le Gard Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 15

Janvier 2022



Éditorial

Chers Amis,

Citoyennes, Citoyens des Communes,
Cités et Républiques Libres de France,

Romans, capitale de la chaussure, Romans, capitale de la pogne, Romans capitale de la raviolle, Romans capitale des retrouvailles entre les Communes et Républiques libres de France !.

Depuis septembre 2020, nous attendions cet instant d'amitié et de convivialité. Un tsunami microbien est venu bouleverser nos vies et nos activités. Les Etats Généraux de Die sont passés à la trappe. Néanmoins, au bureau nous sommes tenaces, alors nous avons maintenu la réunion, mais à Lyon. A nouveau le cataclysme empoisonneur est encore là pour nous priver de cette rencontre. Nous la reportons à septembre 2021. Hélas, le congrès international du Sirha ne nous permet pas la réservation d'hôtels. La commune libre de Saint-Nicolas, son président Jean-Claude Ottone et toute son équipe volent à notre secours. Organisons cette rencontre à Romans, disent-ils !

Ainsi, en voiture, en train ou à pied pour les Romanais, nous nous retrouvons le vendredi soir au restaurant La Charrette où nous attend un apéritif fort apprécié. Les masques se baissent (enfin !), les verres se lèvent et s'entrechoquent pour souligner cette rencontre tant espérée. La joie se lit sur chaque visage ! C'est merveilleux. Le cliquetis des fourchettes et des couteaux se fait entendre lors de la dégustation du fameux mâchon romanais composé de raviolles et caillette. Les conversations vont bon train, émaillées par des rires éclatants.

Le lendemain, dès 9 heures, direction l'ancien couvent abritant aujourd'hui le merveilleux musée de la chaussure.



La Commune libre de Saint-Nicolas nous accueille avec le café, le jus de fruit et la célèbre pogne. Encore un moment de bonheur. Pour les accompagnants une visite de Romans est organisée et guidée par Françoise et Edith. Les présidents, les maires prennent place autour de la grande table... Il en manque peu... Merci à vous toutes et tous d'avoir été là. L'assemblée générale est ouverte. Vous en découvrirez le détail grâce au compte-rendu de notre secrétaire général publié dans les pages internes de notre Gard champêtre. Deux heures se sont écoulées sans seulement nous en rendre compte ! Nous avons encore tant à dire...

Jean-Claude Ottone, en excellent maître de cérémonie, nous entraîne vers les étapes suivantes.

D'abord devant la vigne de Saint-Nicolas, la commune libre nous offre son savoureux vin blanc. Un vrai plaisir...



Ensuite, à quelques mètres de là, nous entrons au restaurant Le Mandrin. Un nouvel apéritif nous tend les bras, il fallait bien ça pour arroser ces exceptionnelles retrouvailles !



Le repas est impeccable et au dessert les chansons retentissent. Elles sont reprises en chœur par l'assemblée avec un point d'honneur pour notre hymne dû à la plume de Marcel Gauthier de feu la commune libre du Sert. Petite anecdote, chaque soir à 18 heures, le Jacquemart, du haut du beffroi, sonne l'air des Allobroges, un joli clin d'œil à notre hymne.

Hélas, tout à une fin ! Nous nous séparons avec un seul but en tête, les XVIIe Etats Généraux qui se dérouleront à Antibes. D'ores et déjà réservez les dates des 22, 23 et 24 septembre 2023.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une année 2022 sereine, joyeuse et débordante d'activités. Bonne santé à toutes et à tous !

Le président Gérard Truchet

Le Conseil de l'Association

Président

Gérard TRUCHET

République des Canuts

Vice-présidents

Jean-Luc MASSARO

Commune Libre de Magny-Rurange

Jean-Claude OTTONE

Commune Libre de Saint-Nicolas

Secrétaire

Jean-Paul GOURMELON

Commune Libre du Bouffay

Treasorier

Magali TURC

Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol

Responsable Informatique

Didier SITTE

Commune Libre de la Citadelle

Membres

Colette Clément

Commune Libre du Mollard

Bernard PEREGNAUD

Commune Libre du Trech

Jacques PORTE

Commune Libre des Balmes

Annick REYNAUD

Commune Libre de Sabatas

Jean-Paul REY

Commune Libre de Saint-Marcel

Claude SPIESS

Commune Libre des 3 Maisons



Hommage à Jean-Pierre Caïs



Jean-Pierre Caïs, ancien Maire de la Commune libre des Templiers à Saint-Raphaël, nous a quittés accidentellement le 17 février 2021, à l'âge de 73 ans.

Nous l'avons tous connu et rencontré, notamment lors de nos Etats Généraux organisés en 2004 par lui et toute son équipe de joyeux drilles. Ce furent des moments festifs dont nous gardons un souvenir inoubliable. Nous avons reçu un si bel accueil ! Les points phares furent incontestablement cette journée passée en mer.

A midi, apéritif et buffet savourés face à la Madrague, résidence de Brigitte Bardot, dans l'anse des Canebières en baie de Saint-Tropez, puis retour par la visite des calanques du Massif de l'Estérel, avant de tous nous retrouver en soirée pour le repas de gala, au restaurant du Lion de Mer à Saint-Raphaël.

Jean-Pierre ne badinait pas avec les fêtes traditionnelles et particulièrement provençales comme le *Gros Soupa* en décembre. Il aimait aussi animer la vieille ville par des manifestations souvent fantasques mais toujours pour amuser et faire plaisir. Les idées ne manquaient pas : courses de baignoires sur la plage du Veillat au mois de juillet, le père Noël en vacances au mois d'août, les concours de boules carrées... et les vendanges en septembre, suivies d'un bal populaire.

Jean-Pierre était un homme généreux et chaleureux, un vrai provençal comme on aime les rencontrer.

Nous renouvelons toute notre sympathie à son épouse, sa famille et ses nombreux amis raphaëlois.



Assemblée Générale du 24 septembre 2021 - Romans

Procès-verbal

L'Assemblée Générale de l'Association des Communes Libres de France est ouverte à 10 heures 30 dans la salle du Centre Associatif de Romans.

Étaient présentes les Associations suivantes : Commune Libre du Safranier (06-Antibes), Commune Libre de Sabatas (07-Chomérac), Commune Libre de la Citadelle (25-Montbéliard), Commune Libre de Saint-Marcel (26-Die), Commune Libre de Saint Nicolas (26-Romans), Commune Libre des Balmes (26-St Donat-sur-l'Herbasse), Commune Libre du Mollard (38-Rives-sur-Fure), Commune Libre du Bouffay (44-Nantes), Commune Libre des Trois Maisons (54-Nancy), Commune Libre de Magny-Rurange (57-Rurange-lès-Thionville), Commune Libre de Montsort (61-Alençon), République des Canuts (69-Lyon), Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol (83-Bandol), Commune Libre de Montmartre (75-Paris), Commune Libre du Pileu (91-Palaiseau).



Jean-Claude Ottone remercie les associations présentes d'avoir répondu nombreuses à son invitation en assurant que la Commune Libre de Saint-Nicolas a fait de son mieux pour assurer aux participants un agréable séjour à Romans.

Gérard Truchet souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie la Commune Libre de Saint-Nicolas ainsi que la municipalité de Romans d'accueillir cette assemblée générale un peu impromptue, faisant suite à l'annulation des Etats Généraux de Die. Elle devait se tenir à Lyon, mais la tenue du SYRHA Congrès mondial de la gastronomie à la même date mobilisait les moyens d'accueil nécessaires.

M. Stephan Margaron représentant la municipalité de Romans nous souhaite la bienvenue et dit tout le plaisir qu'il a à nous recevoir en tant que délégué à la promotion de la vie associative de Romans qui compte de nombreuses associations dans les domaines sportifs, culturels ou festifs. Il nous souhaite un séjour fructueux et agréable.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2018

Gérard Truchet demande l'approbation du PV de l'AG 22 septembre 2018 dont chacun a dû prendre connaissance lors de la diffusion du Gard Champêtre N° 12 de janvier 2019. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2018 à Chomérac est approuvé à l'unanimité.



2. Rapport moral

Compte tenu des circonstances et de l'année perturbée qui a précédé, le rapport moral est présenté en deux temps :

Jean-Paul Gourmelon rappelle brièvement ce qui est passé (ou pas) en 2020 en faisant référence au Gard Champêtre N° 14 de janvier 2021, dans l'éditorial duquel Gérard Truchet nous donnait rendez-vous ici-même !

- Décès d'Emile Pistolesi, président-maire de la Commune Libre du Careï.
- Premiers Etats Généraux en 1989
- Charte des Communes Libres de France
- Récapitulatif des Etats Généraux
- Les 700 ans de la Charte Sapaudine
- Sans oublier le billet d'humour de Didier Sittre : "Parlez-vous Covidien ?"

Gérard Truchet prend ensuite la parole pour enchaîner sur 2021 et les divers événements, hélas malheureux pour la plupart, qui ont affecté nos Communes Libres :

- Décès de l'épouse de Jean-Luc Massaro
- Décès de Jean-Pierre Cais, ancien maire de la Commune Libre des Templiersi
- Grave état de santé du fils de Magali Turc (COVID)
- Inondations de la Commune Libre du Safranier et de St Phollien des Prés
- Sérieux problèmes de santé pour Gérard Epinal, l'obligeant à renoncer à son poste de trésorier de l'ACLF

Il espère que les conditions seront plus favorables pour l'année qui vient et, avant de faire un tour de table des Communes Libres présentes, il tient à excuser Bernard Pérégnaud (Commune Libre du Trech), Michel Tizio (Commune Libre du Bouffay), Joël Gault (Commune Libre de la rue Saint-Malo à Dinan), Jacques Marthon (Commune Libre du Trech) et Michel Charlier (Commune Libre de Saint Phollien des Prés).

Il invite ensuite chaque commune à se présenter, exposer brièvement ses objectifs et donner l'état de la reprise de leurs activités.

Tour de table

La *Commune Libre de la Citadelle* (Montbéliard - 25), dont le symbole est l'escargot, reprendra ses activités à partir de son Assemblée Générale le 3 décembre prochain. Les choses ne sont pas simples car l'obligation de posséder un pass sanitaire pourra écarter des bénévoles. A cela il faut ajouter les contraintes souvent imprévisibles liées à Vigipirate qui freinent nos élans en ce qui concerne l'organisation de manifestations publiques.

La *Commune Libre du Bouffay*, après la coupure de 2020 n'a repris ses activités qu'avec les vendanges, sans pouvoir cependant animer la traditionnelle journée festive du lendemain. Elle compte bien retrouver son public avec le "Père Noël couleur Bouffay" et le goûter des enfants.

La *République des Canuts* après plusieurs mois de confinement organisait le 4 septembre ses traditionnelles vendanges couronnées d'une très belle récolte 400 kg de raisins, suivies le 11 septembre de la Journée du Paradis (presse du raisin). La République des Canuts reprend vie pour le plus grand bonheur des citoyens. La prochaine rencontre est prévue le 24 novembre pour l'Assemblée Générale..

Quelques informations :

- La république des Canuts rend visite à la commune libre du Mollard dimanche 6 octobre
- La commune libre du P'tit Mur a repris contact et normalement a dû prendre son adhésion auprès de Gérard Epinal.
- Pas de nouvelle de la Commune libre du Careï surtout des nouvelles d'Emile Pistolesi.
- Le nouveau Maireur de la république libre de Saint-Phollien est Michel Charlier

3. Rapport financier

Gérard Epinal, ne pouvant continuer à assurer ses fonctions de trésorier pour raisons de santé, c'est Magali Turc qui a bien voulu assurer l'intérim, ce dont nous la remercions.

Elle présente les comptes pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 (du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante). Les frais de fonctionnement consistent en frais postaux, frais relatifs au site Internet, frais de déplacements et frais de reproduction du "Garde Champêtre". Les recettes consistent en cotisations des associations adhérentes et en intérêts du livret épargne.

Exercice	Charges	Produits	Résultat
2018-2019	253,39 €	1065,67 €	812,28 €
2020-2021	575,39 €	135,14 €	- 440,25 €
2020-2021	405,24 €	75,57	- 328,67 €

L'avoir de l'association (compte courant, livret A et caisse) se monte à 2101,73 €. Compte tenu du faible rapport du livret A, il a été décidé de le solder. Les comptes ont par ailleurs été rapatriés à la Caisse d'épargne Rhône-Alpes

4. Questions et vote des rapports

Le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote et sont adoptés à l'unanimité.

5. Tarif des cotisations

Il est proposé de maintenir les cotisations au même montant, soit 62 € pour deux ans. Proposition adoptée à l'unanimité. L'appel de cotisation sera joint au Gard-Champêtre.



6. Site de l'Association

Rapport présenté par Didier Sittre.

L'ancien hébergeur du site internet (1&1 IONOS) présentait des tarifs de plus en plus onéreux. De plus, une réécriture de cet outil en utilisant les nouvelles versions de langage informatique était demandée régulièrement sous peine de pénalités (plus de 9 €/mois).

Ainsi, nous avons procédé au transfert du site vers un nouvel hébergeur. C'est OVH CLOUD qui est devenu notre prestataire. Le coût annuel sera très limité. Ce transfert a été invisible pour les utilisateurs.

Par ailleurs, le dernier numéro du Garde Champêtre figure sur la page d'accueil du site.

Un "bug" nous avait été signalé lors de la recherche de communes libres par département. Ce dysfonctionnement a été résolu.

Une mise à jour des différents portails des communes libres sera réalisée. Les associations qui ont disparu ou qui ne font plus partie de l'Association des Communes Libres de France seront supprimées.

Didier SITTRE reste à disposition pour apporter une aide lors de l'enrichissement des informations de chaque association ou pour donner les éléments nécessaires pour se connecter (login et mot de passe) On peut le contacter par téléphone au 06 08 09 09 95 ou par mail : dsittre@gmail.com.

7. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

On procède ensuite au renouvellement partiel du Conseil d'Administration comprenant six à douze membres élus pour quatre ans, et renouvelé tous les deux ans en principe par moitié. Suite à la démission de Gérard Epinal pour raisons de santé, le Conseil comporte actuellement onze membres. Lors des précédents Etats Généraux ont été élus Jean-Claude Ottone, Jean-Paul Gourmelon, Didier Sittre, Jacques Porte, Jean-Paul Rey, Annick Reynaud et Magali Turc.

Sont sortants et se représentent : Gérard Truchet, Jean-Luc Massaro, Bernard Pérégnaud et Claude Spiess. Il reste un siège à pourvoir pour lequel se présente Colette Clément de la Commune Libre du Mollard.

La liste est élue à l'unanimité.

Le bureau est reconduit en remplaçant Gérard Epinal par Magali Turc qui a assuré l'intérim et accepte le poste de trésorière.

8. Lieu des futurs Etats Généraux

En 2018 deux candidatures potentielles devaient être confirmées pour les Etats Généraux de 2022 :

- la Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol (AMIGAR)
- la Commune Libre de la Rue de Saint-Malo à Dinan

La Commune Libre du Bouffay proposait d'être en réserve s'il n'y avait pas de candidature confirmée.

Compte tenu des circonstances, le délai est jugé trop court et il est décidé de reporter d'un an les prochains Etats Généraux. Les trois candidatures précitées deviennent alors caduques.

La Commune Libre de Montmartre présente sa candidature en ajoutant que cela coïnciderait avec leur centenaire.

Une discussion s'engage et certains participants estiment qu'il serait préférable d'avoir participé récemment à d'autres Etats Généraux pour mesurer l'engagement nécessaire à leur organisation. Or, la seule participation de la Commune Libre de Montmartre remonte aux Etats Généraux de Nantes en 2006.

Il est décidé de demander aux Communes Libre du Safranier, organisatrice des premiers Etats Généraux en 1989, et de la Route de Magny en 1998 si l'une d'entre elles accepterait d'organiser ceux de 2023. Réponse demandée pour le 30 novembre.

Dans la négative il est convenu qu'un groupe de travail serait formé pour épauler la Commune Libre de Montmartre.

9. Clôture de l'Assemblée

La séance est levée à 12 h 30.

Vendanges et Paradis sont de retour !



Après huit mois d'inactivité, tous nos citoyennes et citoyens attendaient avec une réelle impatience la grande journée des vendanges.

Alors, le premier samedi de septembre, le panier d'une main, le sécateur de l'autre, chacun s'est faufilé entre les rangs pour la cueillette des raisins. Durant l'année, le soleil ne s'est pas montré très généreux, mais qu'importe, la vendange était prête.

Les paniers bien remplis rejoignaient les bennes pour tout de même une récolte de près de 400 kilos de raisins.



Le samedi suivant, sur la place de la Croix-Rousse, au pied de la statue de l'ingénieur Jacquard le pressoir prenait place.

Ainsi, les sociétaires, mais également tous les Croix-roussiens et gens de passage ont pu profiter de la première pressée, le fameux Paradis. Comme chaque année, les musiciens animaient avec fougue et talent ces deux manifestations. L'espoir des rencontres est revenu. Espérons qu'il dure... En tous cas, personne n'aurait cédé sa place pour ces instants de bonheur !

Gérard Truchet





La commune libre de Saint-Marcel (Diz)

Après une année 2020 catastrophique qui nous a empêchés de nous rencontrer à ce qui aurait dû être nos Etats Généraux, l'année 2021 a repris quelques couleurs. En effet, elle nous a permis de réaliser quelques animations : trois brocantes, le défilé du 14 Juillet et les journées Européennes du Patrimoine, le point d'orgue étant l'organisation de notre Fête Romaine les 9/10/11 juillet. Durant ces trois journées, près de 5000 personnes ont gravi la dure montée des Remparts afin de visiter les camps gaulois et romains et assister aux évolutions d'une troupe de danses romaines. Un moment convivial qui a redonné un peu de moral et d'envie ! Prochain rendez-vous à la mi-mai 2022 pour une fête celte sur ce même joli lieu des Remparts.



Romans a chaussure à son pied

L'industrie du cuir et de la chaussure de luxe a forgé durant plus d'un siècle l'identité de Romans et sa région, lui conférant, avant-guerre et surtout dans la période des trente glorieuses, une notoriété exceptionnelle au plan national et international.

Toutefois, l'industrie du Cuir et de la Chaussure à Romans puise ses origines bien avant, dès le Moyen Age, dans une économie artisanale et commerciale reposant sur le travail de la laine et de la soie et sur une activité importante de tannerie et mégisserie, rendue possible par l'abondance des eaux. Le Vercors et les plateaux de l'Isère fournissent les peaux ainsi que les écorces de chêne utilisées en tant que produits tannants.

Puis au 19ème siècle, la fabrication de chaussures apparait en parallèle de ces activités de tannage du cuir, jusque vers 1850 où tout s'accélère lorsque François Barthélémy Guillaume a l'idée d'utiliser sur place les cuirs sortis des tanneries et crée la première manufacture de chaussures clouées. L'arrivée de l'électricité favorise l'extension de la mécanisation mais c'est au cours de la première guerre mondiale que l'industrie de la chaussure à Romans devient prépondérante et que l'on peut parler de Romans comme d'une ville mono-industrielle.

Devenue entre les deux guerres « ville de la chaussure », on compte, au lendemain de la seconde guerre mondiale, plus de 200 entreprises et dans les années 60, plus de 5000 personnes travaillent dans le secteur de la chaussure.

Avec l'internationalisation des échanges et l'ouverture à la concurrence des pays à faible coût de main d'œuvre, cette industrie connaît, à compter de la fin des années 70 et en l'espace de trois décennies, un véritable effondrement de son activité, ponctué de crises à répétition entraînant de très nombreuses fermetures d'entreprises de renom et une suppression massive d'emplois dans le secteur.

Sur le plan culturel, Romans est intrinsèquement associée à son histoire industrielle glorieuse du cuir-chaussure, perpétuant une notoriété encore très vivace dans la mémoire collective, bien au-delà des frontières nationales.



Sur le plan économique, l'industrie du cuir-chaussures s'est redéployée fortement, dans les années 90, vers la sous-traitance dans le secteur de la maroquinerie de luxe et, depuis quelques années, la

chaussure connaît un nouvel essor à travers le redémarrage d'ateliers de fabrication en petites séries, cherchant à développer une production artisanale de qualité sur des marchés de niches en misant sur la créativité et l'innovation.

Cette rubrique des "petits échos" est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat (jpmg.gourmelon@orange.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.



